

Elena Sopková (Slovaquie)

[Original : anglais]

Note verbale

L'Ambassade de la République slovaque auprès du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note ICC-ASP/13/SP/07 du 18 mars 2014, a l'honneur de faire savoir que le Gouvernement slovaque a décidé de présenter la candidature de Mme Elena Sopková à sa réélection au Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale lors des élections qui doivent se tenir durant la treizième session de l'Assemblée des États Parties, à New York, du 8 au 17 décembre 2014.

Un curriculum vitae sur les qualifications détaillées et les compétences avérées de Mme Sopková est joint à la présente note. Mme Sopková a acquis, durant sa carrière professionnelle, d'importantes connaissances dans la comptabilité, l'évaluation, la gestion de projets, la budgétisation et le contrôle financier, au sein d'institutions judiciaires, à l'échelle nationale et internationale, et son expérience dans ces disciplines est approfondie. En sa qualité de membre du Comité du budget et des finances de la Cour pénale internationale depuis 2003, Mme Sopková a utilement contribué aux efforts menés pour assurer l'efficacité et l'efficience de la Cour dans la justice pénale internationale.

Les connaissances remarquables de Mme Sopková et sa vaste expérience attestent de son aptitude à satisfaire aux conditions définies au paragraphe 2 de l'annexe jointe à la résolution portant création du Comité du budget et des finances (ICC-ASP/1/Res.4), qui exigent que les membres du Comité doivent être des experts dont la réputation et l'expérience en matière financière sont reconnues au niveau international.
